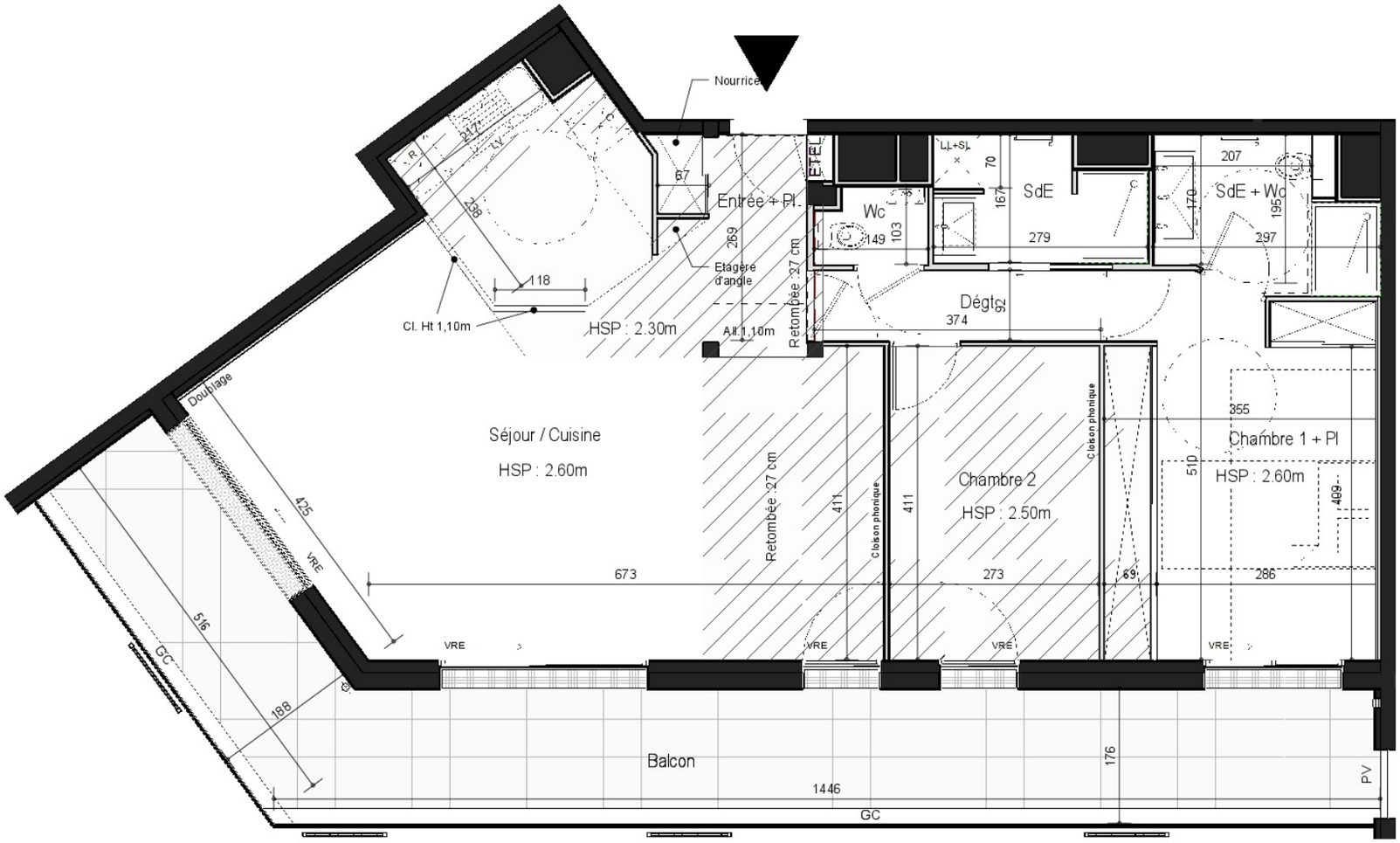

0 1 2
Echelle

NOTA : En fonction des nécessités techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées, sans être annexé à l'acte authentique de vente. Les surfaces indiquées peuvent subir des variations. Les soffites et gaine techniques, les faux plafond, les rampants, les retombées, et autres éléments constructifs, sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions Les dispositions des mobiliers(meubles plans de travail, equipements et végétaux) sont placés à titre indicatifs.